

Pourquoi Nous Sommes Inquiets : Les Faits

Les personnes handicapées

Les personnes handicapées – que leur handicap soit physique, mental, affectif ou une combinaison des trois – peuvent avoir d'importants défis à relever à cause de leur incapacité et des limites qui en découlent pour les niveaux d'activité et la participation.

En 2006, environ 4,4 millions de Canadiens (14,3 % de la population) ont déclaré avoir une incapacité (Ressources humaines et Développement des compétences Canada [RHDC], 2012). Les taux d'invalidité sont à la hausse, en grande partie à cause du vieillissement de la population et de l'augmentation des problèmes chroniques (Organisation mondiale de la Santé [OMS], 2011).

On a constaté que « les personnes handicapées sont surreprésentées au sein de la population à faible revenu » (RHDC, 2010, p. 7). On a calculé que 14,2 % des adultes handicapés proviennent de ménages à faible revenu, comparativement à 10,1 % des adultes non handicapés (RHDC, 2010, p. 4). De plus, le taux d'incapacité chez les membres des Premières Nations, les Inuits et les Métis est « plus élevé que celui de l'ensemble de la population et peu importe l'âge, ils sont plus susceptibles d'avoir des incapacités que les Canadiens non Autochtones » (RHDC, 2011, p. 6).

Il peut être difficile pour les personnes handicapées de trouver un logement abordable et accessible. Environ 10 % des adultes handicapés vivent dans « des logements inadéquats, c'est-à-dire des logements nécessitant d'importants travaux de réparation », comparativement à 6,4 % des adultes qui n'ont pas d'incapacité (RHDC, 2010, p. 4). Les personnes handicapées sont aussi plus susceptibles de vivre seules que celles qui ne le sont pas (RHDC, 2010, p. 7).

Les personnes handicapées ont énormément de difficultés à trouver un emploi, à acquérir des compétences spécialisées et à trouver des possibilités de carrière à long terme (gouvernement de la Colombie-Britannique, ministère des Ressources humaines, 2003, p. 1). En fait, plus de 40 % des Canadiens qui ont une incapacité sont sans travail et beaucoup doivent dépendre des prestations d'aide sociale qui sont très basses (Mikkonen et Raphael, 2010, p. 50). Les personnes handicapées qui ont un emploi gagnent moins que les autres adultes actifs : le revenu d'emploi moyen des adultes handicapés en âge de travailler s'établit à 29 393 \$ – soit 22,5 % de moins que le revenu des autres adultes en âge de travailler (RHDC, 2010, p. 9).

Les personnes handicapées qui ont un emploi peuvent avoir de la difficulté à obtenir des aménagements dont elles ont besoin en milieu de travail et peuvent être victimes d'exclusion sociale et de discrimination (RHDC, 2010, p. 50). Selon le Rapport fédéral sur les personnes handicapées, « 26,1 % des adultes handicapés sans emploi estiment qu'ils n'ont pas été embauchés en raison de leur handicap » (RHDC, 2010, p. 5).

[Suite à la page suivante](#)

Commission nationale d'experts

Meilleure santé. Meilleurs soins. Meilleure valeur. Meilleure pratique.

Les personnes handicapées doivent aussi surmonter tout un éventail d'obstacles à l'accès aux services de santé et, par conséquent, ont plus de besoins non satisfaits dans le domaine des soins de santé que les personnes non handicapées (OMS, 2011). Les obstacles comprennent le manque de moyens de transport abordables pour se rendre aux endroits où les soins sont offerts, ainsi que les coûts prohibitifs (OMS, 2011) comme les consultations de professionnels de la santé dont les services coûtent trop cher ou ne sont pas couverts par l'assurance (RHDC, 2010, p. 19).

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS, 2011) signale que les initiatives de promotion de la santé et de prévention des maladies visent rarement les personnes handicapées. Par exemple, « les femmes handicapées ont moins de dépistage du cancer du sein et du cancer du col utérin que les autres. Les personnes qui souffrent de déficits intellectuels et de diabète sont moins susceptibles d'être soumises à des vérifications de leur poids. Les adolescents et les adultes handicapés sont davantage susceptibles d'être exclus des programmes d'éducation sexuelle » (OMS, 2011). Selon l'OMS (2011), « certaines études ont indiqué que les handicapés ont des taux de comportements à risque plus élevés : tabagisme, mauvaise hygiène alimentaire et inactivité physique ».

Saviez-vous que...

- En 2005-2006, 14,8 % des adultes handicapés n'ont pu obtenir les soins de santé ou les services sociaux dont ils avaient besoin (RHDC, 2010, p. 19). Les personnes lourdement handicapées sont plus susceptibles que celles qui sont moins handicapées de ne pas savoir comment avoir accès aux soins de santé dont ils ont besoin ni où se les procurer (RHDC, 2010, p. 19).
- Les personnes handicapées, en particulier celles qui le sont lourdement, doivent payer des coûts directs importants découlant de la consultation de professionnels de la santé (RHDC, 2010, p. 18). En 2005-2006, 24,3 % des adultes handicapés qui avaient visité au moins un professionnel de la santé ont dû payer directement de leur poche des dépenses qui ont atteint 642,58 \$ en moyenne (RHDC, 2010, p. 18).
- Quelque 13 % des adultes handicapés (et 23,8 % des adultes très lourdement handicapés) n'ont pu obtenir de médicaments dont ils avaient besoin ou ont dû en prendre moins, au moins une fois en 2005-2006, à cause du coût (RHDC, 2010, p. 22).

Références

- Gouvernement de la Colombie-Britannique, ministère des Ressources humaines. (2003). *A profile of persons with disabilities in British Columbia: Employment, labour market needs and occupational projections*. Victoria (C.-B.) : auteur. Extrait de <http://www.mhr.gov.bc.ca/epwd/docs/AProfileofPWDreport.pdf>
- Ressources humaines et Développement des compétences Canada. (2010). *Rapport fédéral sur les personnes handicapées*. Ottawa : auteur. Extrait de http://www.hrsdc.gc.ca/fra/condition_personnes_handicapees/rapports/rhf/2010/rfph_2010.pdf
- Ressources humaines et Développement des compétences Canada. (2011). *Rapport fédéral sur les personnes handicapées : aînés handicapés au Canada*. Ottawa : auteur. Extrait de http://www.hrsdc.gc.ca/fra/condition_personnes_handicapees/rapports/rhf/2011/rfph_2011.pdf
- Ressources humaines et Développement des compétences Canada. (2012). *Canadiens en contexte – Personnes avec incapacités*. Ottawa : auteur. Extrait de http://www4.rhdcc.gc.ca/_3ndic.1t.4r@-fra.jsp?iid=40
- Mikkonen, J. et Raphael, D. (2010). *Déterminants sociaux de la santé : les réalités canadiennes*. Toronto : École de politique publique et de gestion de l'Université York. Extrait de http://www.thecanadianfacts.org/The_Canadian_Facts.pdf
- Organisation mondiale de la Santé. (2011). *Handicap et santé : Aide-mémoire no 352*. Genève : auteur. Extrait de <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs352/fr/index.html>

Commission nationale d'experts

Meilleure santé. Meilleurs soins. Meilleure valeur. Meilleure pratique.